

Section

St Ouen les Rochs

Ligne de Locks de St Ouen aux Epinettes

Subdivision N°

DIVERS

Liasse N°

Sous-liasse N° 25 Travaux exécutés pour les besoins de
Dossier N° l'autorité Allemande.

Année 1940 Nos 2672

Année 1942 Nos 5928

Année 1943 Nos 250

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Nos des Pièces	DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
	1940					
1	16 sept.	Ing. Laboratoires S. E.		Jefferkorn	1	cl
2	23 "	Guillaume		Porchez	2	cl
3	4 oct.	Rebout		Hmaux		cl
4	6 nov.	Hmaux		Rebout		cl
	1942					
5	4 déc.	F. B. D.		S. N. C. F.		cl
6	11 "	Vigier		Pierroy	1	cl
	1943					
7	26 janv.	Vigier		Pierroy	1	cl
8	17 fév.	Segondin		Guillaume	3	cl
9	17 mai	Guillaume		Porchez		cl
10	24 "	- d°		F. B. D.		cl
11	16 juin	Porchez		Guillaume		cl
12	29 juin	F. B. D.		S. N. C. F.	3	cl
13	4 août	Guillaume		Porchez		cl
14	11 "	Porchez		Guillaume		cl
15	6 sept.	Guillaume		Porchez	8	cl
16	21 déc.	Guillaume		F. B. D.		cl

Monsieur l'Ingénieur en Chef
(M. Demaux)

ST OZEN, le 16 Septembre 1940 MD

En vous transmettant le présent rapport Annexe
j'ajoute que des renseignements complémentaires
recueillis il remèteront :

- 1.° que l'unité de D.C.A. en cause est commandée
par le Lieutenant Blache dont le poste
de commandement est à Jannerchies
- 2.° que les hommes qui servent la pièce ont
déclaré qu'ils allaient construire sur la pelouse
une "tente" pour y placer le canon et Monsieur PEFTERKORN,
une baraque pour y loger les soldats qui tiendraient
alors le local qu'ils occupent dans l'Ecole.
Les faits signalés n'empêchent pas d'inscrire
à l'Ecole le 23 comme convenu.
17-9-40. Leblond

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
17 OCT 1940	
Rép. 45	Pièce
N° 2672	1

Je vous confirme notre communication téléphonique à M. LEBLOND du

13 courant relative à l'installation d'un groupe de D.C.A. allemand à l'Ecole
S.E.S.

Vendredi, vers 13^h30, 2 camions militaires se sont présentés et le
Chef de détachement a demandé au concierge de lui indiquer le chemin condui-
sant à la pelouse de l'Ecole. Cet emplacement avait été repéré par eux alors
qu'ils procédaient à l'installation d'un poste de défense aérienne sur les
réservoirs à essence voisins.

Le Secrétariat ayant été avisé, M. GANTIER s'est immédiatement rendu sur
place et s'est mis en rapport avec l'officier commandant le détachement qui lui
a déclaré n'avoir pas d'ordre de réquisition écrit et a demandé un logement
pour 7 hommes. Après examen des locaux il a retenu la salle utilisée précédem-
ment comme dortoir.

Un canon de D.C.A. a été installé sur la pelouse.

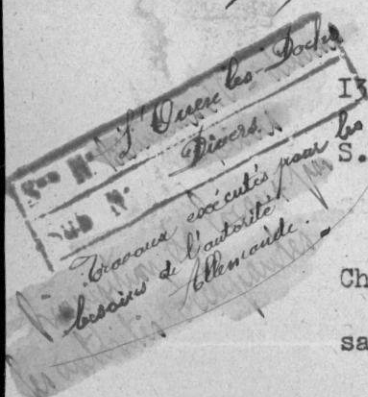
Dès mon arrivée j'ai interrogé le Chef du détachement qui m'a confirmé
les déclarations faites à M. GANTIER et n'a pu me préciser la durée de leur
installation tout en laissant entendre qu'elle serait de très courte durée.

Ce matin, interrogé à nouveau, le Chef du détachement n'a pu fournir
aucune précision nouvelle ni aucun ordre de réquisition.

L'Ingénieur chargé des Ateliers,
Magasins et Laboratoires des S. E.

[Signature]

Leblond



*Voir lettre du
23-9-40 à
M. Lorchay*

CHASSE

1579

M. Hebling

129. liste

14-9-40

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
17 OCT 1940	
Répr. & S.	Pièce
N° 2672	4

ANNEXE

Je n'ai encore qu'une unité allemande de D.C. A vient d'installer un canon de petit calibre sur la pelouse de l'Ecole S. E. S de S. Ouen et que les 6 hommes qui servent cette pièce ont établi leur cantonnement dans une des 3 salles de l'Ecole.

Je n'ai pas encore de rapport détaillé de S. Ouen; dès que je l'aurai reçu, c.r.d. lundi je ~~finirai~~ et vous l'enverrai pour que vous puissiez avoir l'autorité allemande si vous le jugez bon.

M. Hebling 16/4/40

Hebling

SB.

Copie à Monsieur le Directeur
de l'Exploitation
Pour renseignements

23 SEPT. 1940

NORD - TRAVAUX
Service Central

17 OCT 1940

Répⁿ 4 5

Pièce

N° 2672

9

.....Annexe

MINUTE

Monsieur le Directeur du Service
Central des Installations
Fixes,

I29° Liste

-:-:-

Suite à la lettre Ta 2.002 du 12
Juillet 1940 à M. le Directeur du Service Central
du Matériel à MM. les Directeurs des Régions.

Je vous informe que le I3 courant,
une unité allemande de D.C.A. a installé un
canon anti-aérien de petit calibre sur la pelouse
de l'école SES de Saint-Ouen - Les 7 servants de
la pièce ont établi leur cantonnement dans la
salle utilisée précédemment comme dortoir.

L'édification plaignant

L'unité occupante qui est commandée
par le lieutenant Blache, dont le poste de
commandement est à Gennevilliers, ne possède
pas d'ordre de réquisition.

Les occupants ont déclaré qu'ils
allaient construire un baraquement pour s'y loger
et qu'ils libèreraient alors le local qu'ils
occupent .

Néanmoins, l'école ouvrira ses
portes le 23 courant, comme il a été convenu.

Le Chef du Service

de la Voie et des Bâtiments

amby *Se* *9*

CHASSE

17 Septembre

40.

ANNEXE

MINUTE

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
17 OCT 1940	
Rép. G. S.	Pièce
N° 2672	2

Monsieur le Directeur du Service
Central des Installations
Fixes.

129° liste

-:-:-

Suite à la lettre Ta 2.002 du 12
Juillet 1940 à M. le Directeur du Service
Central du Matériel à MM. les Directeurs des
Régions.

Je vous informe qu'une unité allemande
de D.C.A. vient d'installer un canon de
petit calibre sur la pelouse de l'école S.E.S
de Saint-Ouen, et que les 6 hommes qui servent
cette pièce ont établi leur cantonnement dans
une des 3 salles de l'école.

Le Chef du Service

de la Voie et des Bâtiments

17/9
M. Leclercq
Ce papier a pour objet
que les services concernés par une
3 salles de l'école, à qui l'on entend
une salle affectée aux cours.
On va à cet effet une autre fois qu'il est
dans la salle de conférence, et une
autre fois en son absence le dossier
installé dans le service.
On ne va pas en leur, et finalement, cette
requête, sera-t-elle au bout de l'installation
ou non ? Il faut avant de dire, et en quoi

M. Demany

Ci joint nouvelle lettre

18.9

unlike

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES
CHEMINS DE FER FRANÇAIS
RÉGION DU NORD
R. C. Seine 276.448 B

Paris, le 17 Septembre 1940.

Tél. : TRUDAINE 99.40 et la suite
97.90 et la suite

ANNEXE

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
17 OCT 1940	
Rép. G. S.	Pièce
N° 2672	2

SERVICE DE LA VOIE ET DES BATIMENTS

18, Rue de Dunkerque Paris (X^e)

Réponse à la lettre

N°

Référence à rappeler

I29° liste

-:-:-

Monsieur le Directeur du Service
Central des Installations
Fixes.

Suite à la lettre Ta 2.002 du 13
Juillet 1940 à M. le Directeur du Service
Central du Matériel à MM. les Directeurs des
Régions.

Je vous informe qu'une unité allemande
de D.C.A. vient d'installer un canon de
petit calibre sur la pelouse de l'école S.E.S
de Saint-Ouen, et que les 6 hommes qui servent
cette pièce ont établi leur cantonnement dans
une des 3 salles de l'école.

Le Chef du Service

de la Voie et des Bâtiments

Je vous informe que le 13 courant une unité allemande de DCA
a installé un canon de ~~DCA~~ anti-aérien de petit calibre sur
la pelouse de l'école S.E.S de Poney - les 7 servants de la pièce ont
établi leur cantonnement dans la salle utilisée précédemment
comme dortoir. L'unité occupante ^{qui} est commandée par le lieutenant
Blasche dont le poste de commandement est à Germolles, ne
prend pas d'ordre de réquisition.
Les occupants ont déclaré qu'ils allaient construire un baraquement
pour y loger et qu'ils libéreraient alors le local qu'ils occupent.
Malgré cette occupation l'école ouvre ses portes le 23 courant
comme il a été convenu.

NB

S.N.C.F.

Service Central
des
Installations Électriques

Vtm 60 000 -

122

Monsieur DEMAUX,

S.N.C.F. - VB - Nord
Service Régional

- 5 OCT 1940

Rép. 213

Pièce

N° 2672

2

Par lettre du 23 Septembre 1940 nous avons été avisés de l'installation d'un canon anti-aérien sur la pelouse d'éducation physique de l'école S.E.S. de Saint Ouen et de l'occupation du dortoir de cette école comme cantonnement par les servants de la pièce.

Les occupants ayant manifesté l'intention de construire un baraquement pour s'y loger et de libérer ensuite le local qu'ils occupent actuellement, je vous serais obligé de bien vouloir me tenir au courant de la suite de cette affaire.

S/w
Monsieur DEMAUX
pour préparer la
réponse.

P. Martini

Monsieur DEMAUX
Ci-joint projet de
réponse à M. Debout.

4-11-40 Lelley

Reçu le
6/11/40

CLASSEUR

Décalque à Monsieur PEFFERKORN

- 6 NOV. 1940

40

S.N.C.F. - VB - Nord	
Service Reclut	
11 NOV 1940	
Rép ⁿ 25	Pièce 14
N° 2670	

Vtm 60.000 - 122

V.B/N d1

Monsieur NEBOUT,

Chef de la Division Centrale de l'Entretien,
Service Central des Installations Fixes,

Par note du 4 octobre 1940 faisant suite à l'avis que je vous avais donné le 23 septembre, vous me demandez de vous tenir au courant de la suite que prendrait la question de l'installation d'un canon de D.C.A. sur la pelouse d'éducation physique de l'Ecole S.E.S. à St-Ouen et de l'occupation du dortoir de cette école, comme cantonnement, par les servants de la pièce.

Je vous informe que le détachement en question a quitté St-Ouen le 7 octobre en avisant qu'une autre formation viendrait le remplacer. Quelques jours après, des motocyclistes vinrent, en effet, reconnaître les lieux, mais aucun soldat n'est, jusqu'ici, venu remplacer ceux qui sont partis le 7 octobre.

Depuis cette date, l'Ecole est libre et la pelouse est débarrassée.

Le Chef de la Division de l'Entretien,

CHASSER

Stouen. les Docks

16/12

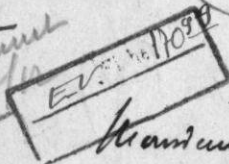
Don note et Transmis à M. Castelin

Installation d'un
passage planchéie
sur demande de
l'E.B.D. Paris

que l'affaire concerne.

15 Décembre 1942.

Le Chef de la Subdivision
des Etudes de la Voie



Monsieur Saint-aubin,

Je ne me suis pas d'avis que cette affaire me concerne,
car nous ne sommes pas aux études EX il s'agit d'un
pas d'un passage planchéie courant, mais bien d'une
traversée pavée analogue à un P.N., car il s'agit de
routiers et dans ce cas l'affaire est de votre ressort
16-12-42 B

EV. Michel 70 198

E.B.D. Paris-Nord
41-1-2-3-4

St-Ouen les Docks
Divers
travaux effectués
pour les besoins
de l'Autre
allemande

S.N.C.F. Région du Nord
7 DEC 1942
Division du Mouvement

C. / W.

PARIS, le 4.12.1942

S.N.C.F. - V.B. - Nord
Service Régional
10 DEC 1942
LJ
9928 5

A la S.N.C.F.

Région du Nord

PARIS. -

Installation d'un passage en gare de St-Ouen les Docks.

Les arrivages destinés à un service de la Wehrmacht de St-Ouen les Docks ont pris une telle extension que l'impasse longeant la halle est continuellement embouteillée. Il est donc indispensable de pouvoir faire passer les véhicules de l'autre côté des voies. A cet effet, un passage devra être installé au niveau des rails, à l'emplacement indiqué sur le plan. Il est de l'intérêt de la S.N.C.F. et de la Wehrmacht que le trafic s'effectue régulièrement dans cette impasse; le service de la Wehrmacht serait donc disposé, le cas échéant, à supporter une partie des frais nécessités par ce passage. Nous vous prions donc de prendre position, à ce sujet, de nous indiquer le montant des dépenses et de faire exécuter immédiatement les travaux.

18
12

Dest. : Région Nord (Etudes Expl.)
Région Nord (V.B.)
~~Monsieur Cartier~~
Archives

M. Perroux
11/12

8 DEC 1942

M. Demare

M.

M. Munk

(s) Harreuther

Copie

M. Vigier
M. St Aubin
M. Paturel
M. Jamin

affaire
9/12/42

Copie pour: M. le Chef de la Division des Etudes V.B., en le priant de m'indiquer l'ordre de grandeur de la dépense à prévoir.

Eisenbahnbetriebsdirektion
Paris-Nord

M. le Chef de la Division du Mouvement

41 T.2.Jwü

M. MERCK

a titre de préavis

Paris, den 4. Dezember 1942.

M. PIÉRSÖN
Minute

An die
S.N.C.F., Region Nord,
Paris.

Betr. : Schaffung eines schienengleichen Überweges
in Bahnhof St-Ouen-les-Docks.

Die Zufahren zu einer Wehrmachtsdienststelle im Bahnhof St-Ouen-les-Docks haben einen solchen Umfang angenommen, daß die an den Hallen entlangführende Sackgasse dauernd verstopft ist. Es ist daher eine Möglichkeit geschaffen worden, die Fahrzeuge auf der anderen Seite der Gleise zurückzuführen. Zu diesem Zwecke ist es notwendig, an der im Plan gekennzeichneten Stelle einen schienengleichen Überweg anzulegen. Da die glatte Abwicklung des Verkehrs auf der Straße im Interesse der S.N.C.F. und Wehrmacht liegt, wäre die Wehrmachtsdienststelle gegebenenfalls bereit, einen Teil der Kosten für den Überweg zu tragen. Wir bitten um Stellungnahme zur Kostenfrage, um Angabe der aufkommenden Kosten und um sofortige Veranlassung der Bauausführung.

Anlage : 1 Lageplan.

(s) Harreuther.

E.S.D. Paris-Nord

Traduction
(LPR 22.177)

Paris, le 4/12/1942

S.N.C.F. - Région du Nord
Paris.

Installation d'un passage en gare de St-Ouen-les-Docks.

Les arrivages destinés à un service de la Wehrmacht de St-Ouen-les-Docks ont pris une telle extension que l'impasse longeant la Halle est continuellement embouteillée. Il est donc indispensable de pouvoir faire passer les véhicules de

S.N.C.F.
Région du Nord
Exploitation

Paris, le 11 DEC. 1942

TRANSMIS

Division des Etudes
Le Chef de la Division des Etudes
Exploitation de PARIS-NORD

St-Ouen-les-Docks
Installation d'un
passage pour
véhicules

Me retourner le plan communiqué

L'Ingénieur en Chef,
Chef de la Division des Etudes EX.,

Signé : CENDRE

Service Régional

14 DEC 1942

PIECES
9928 6

M. Laitier
M. Laitier

-12.12

Copie pour: M. le Chef de la Division des Etudes V.B., en le priant de
m'indiquer l'ordre de grandeur de la dépense à prévoir.

l'autre côté des voies. Cet effet un passage devra être ins-
tallé au niveau des rails, à l'emplacement indiqué sur le plan.
Il est de l'intérêt de la V.B. et de la Wehrmacht que le
trafic s'effectue régulièrement dans cette impasse; le service
de la Wehrmacht serait donc disposé, le cas échéant, à supporter
une partie des frais nécessités par ce passage. Nous vous prions
donc de prendre position à ce sujet, de nous indiquer le montant
des dépenses et de faire exécuter immédiatement les travaux.

(s) HARREUTHER.

Dest. - Région Nord (Etudes EX.)
Région Nord (V.B.)
Monsieur CARTIER
Archives.

Stouy-les-Bois

Etabli un passage
pour les
Autorités alle-
mandes

Pris note et transmis à Monsieur Castelin.
pour suite à donner.

17 Dec 1942

Le Chef de la Subdivision
des Etudes de la Voie

Transmis à Monsieur Guerber,

avec prière de me fournir, le plus tôt
possible, l'estimation détaillée de la
dépense à prévoir pour l'établissement
du passage pour voitures projeté.

21 Décembre 1942

Le Chef de la Subdivision
des Etudes de la Voie

E.V. n° 26
S. C. C. C. P.

11 DEC 1942

VB N. va. 1

En retour à Monsieur Saint Aubin,

avec ci-joint le devis estimatif demandé.

Paris, le 7 Janvier 1943

S. Ingénieur de la Voie,

Mr l'Ingénieur en Chef

ci-joint: Lettre à M. Pierson

16 Janvier 1943

Signé: CENDRE

N° d'ordre des PRIX	N° d'ordre de la Série de PRIX	INDICATION DES OUVRAGES	Désignation de L'UNITÉ	QUANTITÉS	PRIX	DÉPENSES	OBSERVATIONS
		III					
1		Traverses H.S.	pièce	30	3.00	90.00	
2		Tréfonds H.S. 240	tonne	0.120	450	54.00	
		Total matériaux retirés.				144.00	
		I Main d'œuvre.				88.00	
		II Fournitures.				122.80	
		Frain finement				98.64	
						24.16	
						24.08	
		III Matériaux retirés (à déduire).				144.00	
						20936.20	
						24800	
		Importance approximative.					
		Acier: 25000 f					
		24.000 f.00					

N° d'ordre des PRIX	N° d'ordre de la Série de PRIX	INDICATION DES OUVRAGES	Désignation de L'UNITÉ	QUANTITÉS	PRIX	DÉPENSES	OBSERVATIONS
		Traversée des voies					
		17.18 et 19 du Groupe de					
		droite de la gare de St-Ouen					
		les Docks par une chaussée					
		parée.					
1	634	Dépose de bords de trottoir	m ^l	10	1.70	17.00	
2	636	Dépose de passage poli	m ²	50	2.40	120.00	
3	601	Reprise en rigole pour déga-					
		gement de plateforme avec					
		jet au berge	m ³	20	8.00	160.00	
4	606	Reprise supplémentaire de					
		débris pour chargement en					
		wagon.	m ³	20	8.90	188.00	
5	3xx	Dégarnissage de voie courant					
		à 5 cm	ml	80	5.15	412.00	
6	4xx	à 10 cm	ml	10	8.50	85.00	
7	8xx	à 25 cm	ml	20	8.45	169.00	
8	614	Chargement sur wagon de					
		terres et débris provenant					
		du dégauchissage.					
9	99xx	Dépose de voie courante	m ³	25	7.20	180.00	
10	276x	Chargement d'orvy de tra-					
		verses bois de dépôt et à foder.	pièce	100	0.50	50.00	
11	289x	Déchargement de bords de travail					
		bois et rangement provisoire	-d°-	100	0.45	45.00	
		à repaquer.				1581.00	

N ^o d'ordre des PRIX	N ^o série de la PRIX	INDICATION DES OUVRAGES	Désignation de l'unité	QUANTITÉS	PRIX	DÉPENSES	OBSERVATIONS
		<i>Report.</i>				1584.00	
12	268x	Chargement de voiles à 12 ¹ sur longes.	Tonne	1.500	740	1110	
13	$\frac{500}{401}$	Transport sur longes à 1200 ^m de matériaux de voies.	Tonne	2.500	2030	19285	
14	286x	Déchargement de rails 0 à 94 ^m à la main.	de	1.500	1330	1995	
15	108x	Coque de voie courante.	ml.	50.-	570	285.00	
16	120	Charbon de 105% pour voie de 35 ^m de voie en charbon					
		de 105%.				199.64	
17	46 ²	Emploi de ballast futur 0.15	ml.	100	700	700.00	
18	650	Chargement de bois d'élagage	le 7 ^o	3	109	327.00	
19	651	Déchargement de bois d'élagage	de	3	85	255.00	
20	629	Transport au tonneau à 1500 ^m de dalle comprise					
		déchargement.	m ³ .	2500	2515	6287	
21	644	Soie de hachage, fournitures et outils fournis par le					
		M.N.C.F.	m ² .	150	15.	2400-	
		Moyen value de 5 ^o pour tout				5984.30	
		sur voie de murure pour main					
		qu'à de x soit sur. 1982405.				99.10-	
		A reporter.				5885.29	

N ^o d'ordre des PRIX	N ^o série de la PRIX	INDICATION DES OUVRAGES	Désignation de l'unité	QUANTITÉS	PRIX	DÉPENSES	OBSERVATIONS
		<i>Report.</i>				5885.29	
		Moyen value de 10% pour travaux sur voie non exploités, soit sur: 1856.00				1856.-	
		Majoration de 48% sur le prix de base				2735.85	
						5699.69	
		Comme ci-dessus 5% sur le				8435.54	
						364.46	
I		Total main d'œuvre				8800.00	
		II					
1		Cable chaine de 0.10 épaisseur	m ³	0.800	1509	1207.20	
2		Travaux ordinaires.	heures	20	7370	155400	
3		Travaux appareils 3 ^m 40	de	5	16830	841.50	
4		3 ^m 20	de	5	15810	790.50	
5		Triefonds de 24.	de	200	307	61400	0.630x200421
6		Contrevoile (30x).	ml.	50	5616	2808-	1100x
7		Sable.	km ³	2.500	5000	12500	1126x
8		Graviers de remplissage.	heures	3000.	150	450000	
II		Total fournitures.				12280.80	

Décalque à M. Saint Aubin, (M. Perroussot)
B 18/12

copie à M. Guerber, pour avis - Suite à ses
renseignements du 7
Janvier 1943.

J. Owen. les Docks
Devers
Marquand & Co. 100, rue de
St. Pierre, 100, rue de
de Owen. les Docks

*S. Owen - Divers
Grandes presentas
las 3 de la tarde
de Owen al Dock*

7 Jan 1943
26 JANV 1943

26 JANV

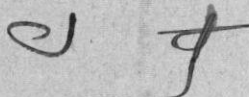
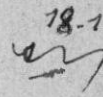
Établissement d'un passage
paré à la traversée des
voies 17, 18 et 19 du
groupe de droite sur
Demande de l'EBD,
Paris-Nord

de la note → 934.57828 du 11 décembre
à M. Brisson
comme suite à votre demande.
suscopié de la note 41 T. 2 JWU
du 4 décembre 1942 de l'E.B.D.
Paris-Nord relatives au projet
visé en marge. J'ai l'honneur
de vous faire connaître que les
dépenses à prévoir pour l'établisse-
ment du passage payé dont il
s'agit s'élevaient de l'ordre de
25.000 fr. ~~compris~~ compris frais généraux.

l'usage.
J'appelle votre attention sur ce que
le passage ^{au} près créait un accès
direct entre le domaine public du
chemin de fer et la propriété

de la C^{ie} des Entrepôts et Maga-
sins Généraux de Paris (ancien
I.P.N^o 106)

Le Chef de la Division des Etudes VB

W  18-1


Décalque à M^r SAINT AUBIN (M. PERROUSSET B 18/12)

Copie à Monsieur GUERIER pour avis
suite à ses renseignements du
7 janvier 1943

V.E. N. de

St-QUEN-les-BOGIES

Etablissement d'un
passage pavé à la
traverse des voies
17, 18 et 19 du
groupe de droite sur
demande de l'N.E.D.
Paris-Nord

DUPLICATA
DE LA
MINUTE
ANNEXE

26 JANV 1943

251	
N° 280	7

Monsieur le Chef de la Division
des Etudes E.X.,

Comme suite à votre demande sur copie
de la note 41 T 2 Jv^r du 4 décembre 1942 de
l'N.E.D. Paris-Nord et de votre note g 3A
n° 57 828 du 11 décembre à M. Joisson, relatives
au projet visé en marge, j'ai l'honneur de vous
faire connaître que les dépenses à prévoir pour
l'établissement du passage pavé dont il s'agit
seraient de l'ordre de 25 000 f compris frais
généraux.

J'appelle votre attention sur ce que
le passage ainsi prévu créerait un accès direct
entre le domaine public du chemin de fer et la
propriété de la Cie des Entrepôts et Magasins
Généraux de Paris (ancien I.P. n° 106).

Le Chef de la Division des Etudes V.B.

Signé : VIGIER

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

RÉGION DU NORD

EXPLOITATION

18, Rue de Dunkerque
PARIS

Tél.: TRUDAINE

99-40, 99-41, 99-42, 99-43

Inter 33

Adresse Télégraphique
NAFERNORD

X.Ne.g.3A-57.828

-Ouen-les-Docks

Installation d'un
passage pour les
véhicules allemands

L'E.B.D. de Paris-Nord demande l'installation pour la Wehrmacht, d'un passage pavé sur des voies de la gare de St-Ouen-les-Docks afin de créer un sens unique de circulation (voir croquis ci-annexé).

Je n'ai pas d'objection du point de vue de l'Exploitation.

Par lettre du 3.2.43, dont ci-joint copie avec traduction, l'E.B.D. confirme que la Wehrmacht prendra à sa charge les dépenses nécessaires (20.000 f. environ) mais ajoute qu'il ne sera pas fourni de bons-matières, le dit passage pouvant être réalisé sans matériaux de construction contingents.

Cette assertion ne concordant pas avec les indications données par votre Service local, je vous demanderai de l'examiner et, au cas où elle serait exacte, de donner les instructions utiles d'exécution.

Le Chef du Service de l'Exploitation,

7 FEV 1943	
28 MAI 1943	
Rép L.S. 5	Pièces
N°	

20 FEV 1943	
N° 210	8

Confiance

TSVP

2

4/8

I- Transmis à Monsieur GUERBER
pour exécution.

VB. N. dv

St-Ouen-les-Docks

Installation
d'un passage
pavé à la tra-
versée des voies
17, 18 et 19 du
groupe de droite
pour les véhicules
allemands

Suite à la copie de la lettre
de M. Vigier à M. Pierson du 26
janvier 1943.

Vous imputerez les dépenses
sur le compte E.P.I. n° 60553
(Série 85) et ^{noté} gèrerez le néces-
saire, dès que possible, pour
la facturation directe des
dépenses aux Autorités d'oc-
cupation suivant les indi-
cations de la note de
M. Roussel aux I.V. du 30 Jan-
vier 1942.

Etant donné les termes de la
note ci-jointe de l'E.B.D.
Paris-Nord faisant connaître
qu'il ne sera pas remis de
bons-matières pour les fourni-
tures de matériaux, veuillez
prendre vos dispositions en
conséquence et vous efforcer
de réaliser les travaux ~~dans~~
l'emploi de matériaux contin-
gents.

Toutefois, si vous ne pou-
viez éviter certaines fourni-
tures, ~~de matériaux contingents~~ vous en aviseriez
l'U.A.B. et lui réclameriez
la fourniture des matériaux
nécessaires ou la compensation
en monnaie-matière, et vous me
tiendriez au courant.

Au cas où vous n'obtiendriez

pas satisfaction, vous m'indiqueriez
le détail des matériaux fournis ainsi
que le tonnage correspondant.

10
- 4 MARS 1943 943

Le Chef de la Division de l'Entretien,

II- Transmis à Monsieur ROUSSEL
pour avis.

M
Le compte EIPi n°60553 a été
ouvert pour le présent projet le
24 février 1943 par votre Subdi-
vision sur demande de la Subdi-
vision des Etudes de la Voie.

Prière d'aviser M.Saint-Aubin
lorsque le remboursement des dé-
penses aura été effectué.

février 1943

Juy Duz
[Signature]



VB.N.va.1

S^t Quentin les Doubs

Installation
d'un passage
pavé à la traversée
des voies 17, 18 et 19
du groupe de droite
pour les véhicules
allemands

E. P. 60 553

E.V. 170/108

Paris, le 14 Avril 1943,

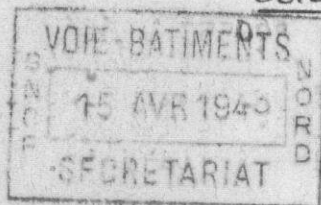
LS. 250-8

Monsieur le Chef de la Division
de l'Entretien,

Suite à la correspondance ci-dessus,
n'ayant pu obtenir satisfaction de
l'A.B. je vous donne ci-dessous le
détail de matériaux contingents
fournis :

- 8 rails de 8m. 30% pour contre rails
- 160 traverses

Soit au total 2^e de matériaux ferreux.



L'Ingénieur de la Voie,

Lumber

M. Merck

D

M. M. Vezir
St. Quentin

23/4

Je transmets à Monsieur Roussel
pour avis de (M) ci-contre.

Préviens de me retourner la
présente lettre après avoir pris
note, en vue de ^{de me permettre de faire} transmettre à M. Lor-
chez le bon usage de matériaux
ferreux pour lequel les autorités alle-
mandes n'ont pas remis de
nouveau-matière. 22 Avril 1943



Le Chef de la Subdivision
des Etudes de la Voie

Sally

COPIE

PR/SL

Paris, le 11-2-43

U.A.B. Paris-Nord

ANNEXE
TRADUCTION

NORD - TRAVAUX Service Central	
26 MAR 1943	
Rep ^m L.S.	Pièces
250	8

à la S.N.C.F. Région-Nord
1er Arrondissement
PARIS

Objet: Construction d'un P.N. dans la gare de
St-Ouen-les-Docks.

Par décision 41.T.2^{rwü} du 3-2-43
l'E.B.D. Paris-Nord a donné son accord
pour construire un P.N. dans la gare de
St-Ouen-Les-Docks.

Les frais seront payés par l'armée
d'occupation.

Il n'est pas possible de délivrer
les bons de monnaie matière. Les travaux
sont à commencer de suite et à accélérer.

La Région Nord a été informée par
la même décision.

Je vous prie de me renseigner
dès le commencement du travail.

Signature;

VB.N.22.1

St Ouen-les-Docks
Installation d'un
passage pour
véhicules

Copie transmise à Monsieur Saint-Jubin,
suite à ma note du 19 courant, en attirant
son attention sur l'urgence de cette affaire.

Paris, le 24 Février 1943
L'Ingénieur de la Voie

Par suite donnée
en marge de la lettre de M. Déjardis
du 17 Février 1943.



E.V. n°: 170 109

VB/Nge (Pi)

S^t. Ouen. les Docks
Installation d'un
passage pavé à
la traversée des voies
17, 18 et 19 du groupe
de droite pour les
véhicules allemands

En P. 60553
LS n° 250/8

M. Perroux
30/4

En retour à Monsieur
le Chef de la Subdivision des
Etudes Générales VB, après
avoir pris note.

29/4/43

Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité

[Signature]

M. l'Ingénieur en Chef

ci-joint: Lettre à M. Porchay

7 Mai 1943.

[Signature]

Expédié
29/5/43

BLANSEN

Eisenbahnbetriebsdirektion
Paris-Nord

Paris, den 3. Februar 1943.

41 T 2 Jwü

An die
Region Nord der S.N.C.F.
Paris

COPIE

ANNEXE

note ANNEXE à LA LETTRE
de M. Dejeant à M. Guillaumie
du 17/2/43

FEB 1943	
Rep. L. S.	Pièces
N° 250	8

Betr: Schaffung eines schienengleichen Überweges im Bahnhof St-Ouen-les-Docks.

Bezug : Schreiben E.B.D. 41 T 2 Jwü vom 4.12.42
" Reg. Nord vom 5.1.43 (Enreg. Nr. 22 177)

Wir bestätigen hiermit, dass die Wehrmachtsdienststelle die bei der Schaffung des schienengleichen Überwegs entstehenden Kosten in Höhe von etwa 20 000 frs übernehmen wird. Materialgutscheine können aber nicht bereitgestellt werden, weil ein schienengleicher Überweg ohne kontingentierte Baustoffe herstellbar ist.

Wir bitten nunmehr die Arbeiten sofort aufzunehmen und schnellster durchzuführen.

S.

E.B.D. PARIS-Nord
41 T 2 Jwü

Paris, le 3.2.1943.

TRADUCTION
(LPN 22.177)

Objet : Installation d'un passage en gare de St-Ouen-les-Docks.

Lettre E.B.D. 41 T 2 Jwü du 4.12.1942. Lettre Région Nord du 5.1.19

Nous vous confirmons par la présente que le service de la Wehr prendra à sa charge les dépenses nécessitées par l'installation du passage et qui s'élèvent à environ 20.000 frs. Cependant, il ne peut être fourni de bons-matière, ce passage pouvant être réalisé sans matériaux de construction contingentés.

Nous vous prions d'entreprendre immédiatement les travaux et de les exécuter rapidement.

Dest. : Région Nord (EX.N.e/g)

M. CARTIER

S. Schönauer

Archives.

B. 24/2

[Faint handwritten notes at the bottom of the page]

Quinn

17 MAY 1943

Stoney - Ls - Rocks

Etathissement d'un

43. - TRA-VAUX
Société Central

Le Chef du Service

~~Verleumdung des Autors des Vortrags~~

Ann. La Région du Nord a procédé, a
demande et aux 'hautes autorités d'occupation'.

~~Residencia~~ ^{de} un parrage pare a 10 de

Afin de vous permettre de

réclamer la compensation des

de l'avis de bons de monnaie-
matière, j'ai l'honneur de
vous informer que l'exécution
des dits plans a comporté
les fournitures suivantes de
matériaux ferreux :

64 rails 30 ⁸ pour centurails	1900 ⁸
160 trisforts	1'00
	2000 ⁸

U J 8-5 A

- Copie, pour avis,
- à la Délégation Technique auprès de l'E.B.D. Paris-Nord avec un exemplaire du mémoire
 - à Mr MERCK avec un exemplaire du mémoire
 - à Mr GUERBER avec un exemplaire du mémoire
 - à Mr ROUSSEL.

PARIS, le 24 MAI 1943

S.N.C.F. - V.D. - Nord	
Service Régional	
24 JUIN 1943	
Rép ^s LS	PAGE
N° 250	10

MINUTE

NOTE

POUR ALPHONSE JOURNET, DIRECTEUR

PARIS-NORD

VE/N 50 (21)

St-Ouen-lès-Docks

établissement d'une
chaussée pavée à la
traverse des voies
17, 18 et 19

N° 50553
I I

2 annexes

Houen les Docks
Paris
Travaux effectués pour
les besoins de l'aviation
allemande

Comme suite à la lettre E.B.D. Paris-Nord 41 22 Jui du

4 Décembre dernier, veuillez trouver, ci-joint, en double exemplaire,
le mémoire s'élevant à la somme de 30.985 frs, relatif à la réalisation
des travaux visés en marge.

Nous vous serions obligés de vouloir bien, après examen,
faire régler cette somme de 30.985 frs par virement soit au compte
N° B.166 S.N.C.F. Banque de France à Paris, soit au compte chèque
postaux Paris 559-90.

RL
th *th* *th*

CHASSE

S.N.C.F.

11 d'ambly

Service Central
des
Installations Fixes

EV	170114
----	--------

SAINT-OUEN-LES-DOCKS

S.N.C.F. VB - NNE	
Service Régional	
17 JUIN 1943	
N°	Pièce
20	14

St Ouen-les-Docks
Divers
Travaux exécutés
sur le passage des véhicules
de St Ouen-les-Docks
allemands

Etablissement d'un
passage pavé pour
les véhicules
allemands

Monsieur le Chef du Service
de la Voie et des Bâtiments
Région du Nord

Ve 986 005-12

16 JUIN 1943

m. deaux

m. V. 18/6
m. 8 ambly

18.6

Par note VB.N. du 17 mai 1943 m'in-
formant de la réalisation des travaux vi-
sés en marge, pour lesquels vous n'avez
pu obtenir les bons matières nécessaires
des Autorités allemandes, vous m'indiquez
les fournitures faites en vue de me per-
mettre d'en réclamer la compensation.

En raison de l'évolution de la si-
tuation que je vous ai exposée par lettre
Veg 15 191-7/568 du 9 juin 1943, je n'in-
siste pas pour obtenir le rembourse-
ment des 2 t de matériaux ferreux mis en
oeuvre que je considère comme imputées
sur la part de notre contingent réservé
pour les Autorités d'occupation.

Pour le Directeur du Service,
Le Directeur Adjoint

Lumailly

PRIS NOTE

2 juillet 1943

▲ CLASSER

Libert

22/6

E.B.D. Paris-Nord
41 T 2 Iwu

C./W.

PARIS, 1^{er} 29.6.1943

TRADUCTION
(LPN.22.177)

St. Ouen - Les-Lacs
Subs Divers
Travaux exécutés par
les services de
l'Autorité Allemande

A la Région du Nord
de la S.N.C.F.

PARIS . -

S.N.C.F. - VB - Nord
Service Régional

- 2 JUIN 1943

Rep. *SS* Pièce

N° *280* *18*

Objet : Etablissement d'une chaussée pavée pour le service Feldpost Nr. 03069 D T

Nous vous renvoyons la facture ci-jointe pour examen.

La S.N.C.F. y réclame 4.300,8 Frs pour la fourniture de 64 m. de rails usagés. A notre avis la livraison de rails ne doit pas figurer sur la facture. Ce matériel resté propriété de la S.N.C.F. Plus tard, lorsque le service allemand ne sera plus intéressé par ce passage, la S.N.C.F. sera libre de le maintenir pour le trafic commercial ou de le supprimer pour récupérer les rails.

Dest. : Région Nord (V.B.N.g.)
Monsieur Cartier
Archives

JUN 1943

(s) HARREUTH

M. Gemaux



3/9 Gu
M. Leduc
M. Roussel
M. Vigier
M. Pointin

CLASSE

- voir suite donnée
sur pièce 25-
2 pp - 13.

Eisenbahnbetriebsdirektion

Paris Nord

- 47. T 2 - Iw

An die
SNCF, Region Nord

COOPERATION TECHN
PARIS - NO
3 JAN 1943
22.177

Paris, den 29.6.1943

Rue de Dunkerque, 18
Fernsprech-Anschl. TRU. 56-96

RECEVU
(17.5.43)

Betr.: Schienengleicher Überweg für die Dienststelle Feldpost
Nr. 03 069 D T

Anl. Rechnung wird noch einmal zur Prüfung übersandt.

Die SNCF fordert hierin für die Lieferung von 64 m althr. Schienen
zu 300,8 francs und U.B. ist die Lieferung der Schienen nicht in Rechnung
zu stellen. Die Schienen können Eigentum der SNCF bleiben. Es bleibt
der SNCF freigestellt, später, nachdem von deutscher Seite keine
Interessen mehr an der Überfahrt bestehen, die Überfahrt für den
öffentlichen Verkehr zu belassen, oder wieder aufzuheben, um die
Schienen zurückzugewinnen.

[Handwritten signature]

[Handwritten mark]

Région NORD

EV. 170118

Paris, le 15 juillet 1943

ANNEXE

Servies de la Voie
et des Bâtimens
SUBDIVISION DE LA COMPTABILITE

3, Impasse de la Chapelle. PARIS-18.

S.N.C.F. - VB - Nord	
Service Régional	
23 AOÛT 1943	
Rep. <i>LS</i>	Pièce
N° 280	12

VB/N gr (Bi)

Monsieur Merck,

17. Ouvert les Docks

Etablissement d'une
chaussée ^{parce} à la traversée
des voies 17, 18 et 19.

E1 P1 60553

3 annexes dont

pièce LS n° 250/12

En nous retournant le mémoire ci-joint
que nous lui avions adressé, le 24 mai dernier, comme
suite aux instructions VB/N du 4 mars 1943, l'E.B.D.
Paris-Nord fait connaître que nous n'avions pas dû faire
figurer sur ce mémoire la fourniture des 64 m de rails
utilisés du fait que ce matériel restera la propriété de la
SNCF, le passage dont il s'agit pouvant être maintenu plus
tard pour les besoins de son trafic ou supprimé pour
récupérer les rails.

Je vous serais obligé de vouloir bien me tenir au
courant de la suite que vous serez d'avis de donner à cette
demande de l'E.B.D. En effet, M^e Porchez a estimé que
les matériaux nécessaires à la réalisation des travaux
demandés par les Autorités allemandes ne devaient être
livrés que contre remboursement et contre remise de bons
matières et que le principe de la location des matériaux
ne devrait être envisagé qu'à titre exceptionnel (sa note du
6 mars 1942 - Pièce G n° 60/100 du dossier des Archives Région
-les).

Je vous rappelle qu'en l'espèce nous n'avons pu
obtenir la remise de monnaie matière et que la
Subdivision des Etudes Générales a dû saisir M^e Porchez
à ce sujet (voir Pièce LS n° 250/8).

16/7

3 - Transmis à Monsieur Pointin
qui a traité cette affaire.

Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité

P. Ricard

embour

Annexes l'ingénieur en chef
ci-joint lettre à M^e Porchez

26 juillet 1943

K. Pichard
4/8/43

5

subdivision
177

1821/7

B

Région
344

Journée du

18^e juillet 1934

de la Résidence
Signature
du Chef de Gare

DES HEURES DE T

VISITES DATE Inspecteurs	SIGNATURES DES CHEFS DE GARE et heures d'arrivée de départ	DÉSIGNATION DU TRAVAIL	TEMPS PASSÉ		Nombre total d'heures passées à chaque travail	IMPUTATIONS					NUMÉRO de la Commande	
			au travail 5	en voiture et à pied 6		NUMÉRO du Crédit	Chap.	Art.	S	Titre		
		Consultation Médecine	2		7	8		10	11	12	13	14
		Cab 4 Gare de Baclouque										
		Perfectionnement et collage des piles Nettoyage des alues	3		2	8				18		
		Cab 4 Perfectionnement des Controleurs de L'ampoule	1		6	8				21		
		Cab 4 Indicateurs lumineux P.D. leur Perfectionnement du C.F. et du L. leur nettoyage et greffage des piles	2									
			8									
Vu : El Ingénieur de la												

Vu : L'Ingénieur de la

L. des Services Électriques :

Report journalier doit être adressé le jour même de sa date ou, au plus tard, le premier train.

TOTAUX.

S.N.C.F. - VB - Nord	
Service Régional	
23 AOÛT 1943	
Rep. <i>LL</i>	Pièce
N° <i>280</i>	<i>19</i>

Die Eisenbahnbetriebsdirektion Paris-Nord
schuldet der S.N.C.F. für Folgendes:

St-Ouen-les-Docks

Bau einer gepflasterten Strasse
beim Übergang über die Gleise
17, 18 und 19

1943
März

Unternehmen

Gleisarbeiten	für	9.322.-	
Erd-, Maurer- und			
Pflasterarbeiten		<u>17.110.-</u>	26.432.-

Lieferungen

Schienen 30 K	64m	67.2	4.300.8 ✓	
Schwellenschrauben	130	0.9	<u>117.-</u> ✓	4.417.8

Transportkosten

Schienen	132.2	
Schwellenschrauben	<u>2.6</u>	<u>134.8</u>

30.984.6

abgerundet auf 30.985.-

Vorliegende Rechnung, in Höhe von dreissig tausend
neun hundert fünf und achtzig Franken, bescheinigt, den Unterlagen
der S.N.C.F. (Nord-Region) entsprechend, der Chef der Subdivision
de la Comptabilité.

Paris, den 18. Mai 1943.
gez: ROUSSEL

UAB Paris Nord

A6 - Jwü -

Sachlich richtig:

Festgestellt:

Haus

Tipperlein AS

S. N. C. F.

Région du NORD

Service de la Voie
et des Bâtiments

Subdivision de la Comptabilité

3, Impasse de la Chanotte

PARIS - 13

R. C. SEINE 276.448 5

ANNEXE

1er Arrondissement - E. P. 60553

Décompte-solde

DOIT E. B. D. PARIS-NORD

à la Société Nationale des Chemins de fer français, pour

ce qui suit :

S.N.C.F. - VB - Nord	
Service Comptable	
23 AOUT 1943	
Rep <i>LI</i>	Pièce
N° <i>200</i>	<i>12</i>

St-OUEN-les-DOCKSEtablissement d'une chaussée pavée
à la traversée des voies I7, I8 et I9

1943

Mars

Entreprises

Travaux de voie	pour	9.322,-	
Travaux de terrassement, maçonnerie et pavage	..	17.110,-	26.432,-

Fournitures

Rails 30k	64m	67.2	4.300.8	
Tirefonds 22	130	0.9	117,-	4.417.8

Transports

Rails			132.2	
Tirefonds			2.6	134.8

30.984.6

Arrendi à :

30.985,-

Le présent décompte s'élevant à la somme de TRENTE MILLE NEUF CENT
QUATRE VINGT CINQ francs, certifié conforme aux écritures de la S.N.C.F.
(Région du Nord) par le Chef de la Subdivision de la Comptabilité,

PARIS, le 18 Mai 1943.

UAB Paris Nord

A6 - Jwü -

Sachlich richtig:

Festgestellt:

*Hingabe**Rechnung*

Décalque à M. Jankin (M. Ferroussat) B 21/7

Copie à M. Roussel, pour avis. suite à sa note du 15 Juillet 1943 à M. Leclercq (D. G.).

S^r J. Ouen-les-Docks
Subr^{te} D^{re}vent
Travaux exécutés
pour les besoins
de l'Autorité
Allemande

fait 31.7.43
St. J. Ouen-les-Docks

S.N.C.F. - VB - Nord	
Sign. régional	
13 AOUT 1943	
Rep ^r <i>LL</i>	PIDOU <i>13</i>

VBNDv

St. Ouen-les-Docks
Etablissement d'un
passage pavé pour
les véhicules allemands.

Minute

Le Chef du Service de la
Voie et des Bâtiments,
à Monsieur le Directeur du
Service Central des Installations Fixes,

Ve 986 005-12
2

1

Par lettre du 16 Juin 1943, vous m'avez fait
connaître que vous n'étiez pas d'avis d'insister auprès
des autorités allemandes pour obtenir le remboursement
des 2 Tonnes de matériaux ferreux mis en œuvre pour
la réalisation des travaux visés en marge, et que
vous considériez ces matériaux comme imputés sur
la part de notre contingent réservé pour les
Autorités d'occupation. J'ai pris note de cette décision.
Par ailleurs, l'E.R.S. Paris-Nord, à qui avait été
présenté, aux fins de règlement, le mémoire des
dépenses engagées pour l'exécution ^{des} travaux
dont il s'agit, vient, par lettre du 29 Juin 1943,
dont copie ci-jointe, ^(fait allemand et français) de nous retourner le dit
mémoire, en refusant maintenant de prendre en
charge la ^{dépense de 4300,50 correspondant à la} fourniture ^{motif pris de} des 64 m de rails utilisés,
que ce matériel restera la propriété de
la S.N.C.F., le passage en question pouvant être main-
tenu dans l'avenir pour les besoins de son trafic,
ou supprimé pour récupérer les rails.
Comme il s'agit ^{là également} d'une question
de principe, je vous serais obligé de vouloir bien
m'indiquer la position à tenir en pareille circonstance
vis à vis des autorités occupantes.

29 JUIL 1943

[Signature]

[Signature]

[Signature]

MD

S.N.C.F.

EG

SERVICE CENTRAL DES
INSTALLATIONS FIXES

EV. 170724

Région du Nord

11 AOUT 1943

S.N.C.F. - VB - Nord
Service Régional

St-Ouen-lès-Docks

Etablissement d'un passage
pavé pour les véhicules
allemands

15 AOUT 1943

Rég. D

N° 220

Pièce

14

Monsieur le Chef du Service
de la Voie et des Bâtiments
Région du Nord

Ve 286 005 - 12

Suite à votre lettre V.B.N. dv du
4 Aout 1943, relative aux travaux visés en
marge, par laquelle vous me faites connaître
que l'E.B.D. Paris-Nord vous a retourné le
mémoire correspondant à ces travaux en signa-
lant que la dépense de 4 300,8 f se rappor-
tant à la fourniture de 64 m de rails usagés
ne doit pas y figurer, ces rails restant la
propriété de la S.N.C.F.

Pour me permettre de soumettre cette
affaire à la Commission FAVIERE, je vous prie
de m'adresser, le plus tôt possible, le
dossier habituel, en deux exemplaires.

12 AOUT 1943

M. Dumont

Pour le Directeur du Service,
Le Directeur, Adjoint

MM. 45/14/8

M. P. 13.8

16/8

M. l'Ingénieur en Chef

ci-joint. Lettre à M. Porchez
27 Aout 1943.

CLASSER

6/9/43

Décalque à M. Poincton, (M. Perronnet), avec copie

copie M. Rommel, pour avis, avec copie de la notice.

copie à M. de Ville, pour avis, avec copie de la notice

11/9 2 J.S.A. 1943
VR: Ve 986005-12
4
V BN. dv

St Omer - les docks
Etablissement d'un
passage paré pour
les véhicules
allemands

les docks
St Omer - les docks
Diverses belles
vues de la ville
de St Omer

Minute
6 OCT 1943

NOIR - TRAVAUX
Service Central
1943
19 OCT 1943
Rég. L.S.
N° 250
Pièce 15

Le Chef du Service de la Vie
et des Bâtiments

à Monsieur le Directeur du
Service Central des Installa-
tions Fixes,

Je vous prie de bien vouloir
comme suite à votre lettre
du 11 août 1943, m'adresser
un double exemplaire, le dossier
habituel afin de vous permettre
de soumettre cette affaire mise
en avant à la Commission
Farière.

1 dossier
(2 ex)

Je vous serais obligé de
vouloir bien me tenir au
courant de la suite donnée.

M. DEMAUX a signé
l'expédition

CLASSER

DECALQUE à M. POINTIN (M. PERROUSSET),

avec copie de la notice

COPIE M. ROUSSEL, pour avis, avec copie de la notice
M. de VILLELE, d° d°

RL.

PARIS, le 6 SEPT 1943 948

VR: Vo 986005 - 12

V.B.N. de

S^t-Ouen-les-Decks

Etablissement d'un passage
payé pour les véhicules
allemands

ANNEXE

NORD — TRAVAUX Service Central	
SEPT 1943	
Rép ^m L. S.	Pièce
N° 20	15

Le Chef du Service de la
Voie et des Bâtiments

à Monsieur le Directeur du Service
Central des Installations
Fixes

Comme suite à votre lettre du 11 Août 1943,
relative à l'affaire visée en marge, j'ai
l'honneur de vous adresser ci-joint, en double
exemplaire, le dossier habituel afin de vous
permettre de soumettre cette affaire à la
Commission Favière.

1 dossier
(2 exempl.)

Je vous serais obligé de vouloir bien me
tenir au courant de la suite donnée.

Signé: DEMAUX

SEPT 1943

Rep. L. S. 1942
N° 250
Pièce 11

Stouey-les-Docks

Notice

Etablissement d'un
passage part pour les
véhicules allemands

Par note du 4 décembre 1942 dont
est jointe copie (texte allemand et tra-
duction), l'ETB Paris Nord a demandé
de l'établissement d'un passage
paré à la traversée des voies 17, 18 et
19 de la gare de Stouey-les-Docks, afin
de créer un sens unique de cir-
culation pour les véhicules alle-
mands.

3 notes
1 mémoire
1 plan

L'établissement de ce passage, dont
les dispositions sont figurées en
rose sur le plan ci-joint, a
entraîné pour la SNCF une dé-
pense qui s'est élevée à 30985 fs
suivant mémoire dont copie ci-
jointe (texte allemand et traduction).

Ce mémoire avait été présenté
à l'ETB aux fins de règlement des
dépenses, lequel, après une note de cet
organisme en date du 3 février 1943,
devrait incomber à la Wehrmacht.
Mais, par note du 29 juin 1943,
l'ETB a retourné le dit mémoire
en refusant de prendre en charge
la dépense de 4.300,8 correspondant
à la fourniture des 64^m de rails
utilisés, motif pris dans que ce
matériel restera la propriété de la

31 AOUT 1943

SNCF, le passage en question pou-
vant être maintenu dans l'avenir
pour les besoins de son trafic ou
supprimé pour récupérer les
rails; joint copie de ces deux dernières
notes ^(texte allemand et traduction) et, le dit passage, qui crée un
accès direct entre le domaine public
du chemin de fer et la propriété rive-
raine de la C^{ie} des Entrepôts et
Magasins Généraux de Paris, ne
présente aucun intérêt actuel ou
d'avenir pour la SNCF, et la
totalité des dépenses engagées in-
combe par suite aux Autorités
d'occupation.

U 30-8
my

St-Ouen-les-Decks

Etablissement
d'un passage payé
pour les véhicules
allemands

*Supplément
de la*
Minute
ANNEXE

NORD - TRAVAIL Service Central	
EPT 1943	
N° 250	Pièce 11

- 3 Notes
- 1 Mémoire
- 1 Plan

Par note du 4 Décembre 1942 dont ci-joint copie (texte allemand et traduction), l'E.B.D. Paris-Nord a demandé l'établissement d'un passage payé à la traversée des voies 17, 18 et 19 du groupe de droite de la gare de St-Ouen-les-Decks, afin de créer une zone unique de circulation pour les véhicules allemands.

L'établissement de ce passage, dont les dispositions sont figurées en rose sur le plan ci-annexé, a entraîné pour la S.N.C.F. une dépense qui s'est élevée à 30.985² suivant mémoire dont copie ci-jointe (texte allemand et traduction).

Ce mémoire avait été présenté à l'E.B.D. aux fins de règlement des dépenses, lesquelles, d'après une note de cet organisme, en date du 3 Février 1943, doivent incomber à la Wehrmacht. Mais, par note du 29 juin 1943, l'E.B.D. a retourné le dit mémoire en refusant de prendre en charge la dépense de 4.300²80 correspondant à la fourniture des 64^m de rails utilisés, netif pris que ce matériel restera la propriété de la S.N.C.F., le passage en question pouvant être maintenu dans l'avenir pour les besoins de son trafic ou supprimé pour récupérer les rails.

Ci-joint copie de ces deux dernières notes (textes allemands et traduction).

Handwritten notes and stamps at the top of the page, including a date stamp "1948" and some illegible markings.

Or, ledit passage, qui crée un accès direct
entre le domaine public du chemin de fer et la
propriété riveraine de la C^{ie} des Entrepôts et
Magasins Généraux de Paris ne présente aucun
intérêt actuel d'avenir pour la S.N.C.F., et la
totalité des dépenses engagées incombe par suite
aux Autorités d'occupation.

Le passage pour la traversée des voies N° 15 et
N° 16 du groupe de droite de la gare de St-James
est compris dans les travaux de
aménagement par les services intéressés.

L'installation de ce passage, dont les
dépenses sont évaluées en 1948 à 1.200.000
francs, est comprise dans le budget de 1948
des services intéressés (voir annexes).

De même, les dépenses de 1.200.000 francs
pour l'installation des écluses, éclusiers,
etc., sont comprises dans le budget de 1948
des services intéressés. Les dépenses de 1948
pour l'installation des écluses, éclusiers,
etc., sont comprises dans le budget de 1948
des services intéressés. Les dépenses de 1948
pour l'installation des écluses, éclusiers,
etc., sont comprises dans le budget de 1948
des services intéressés. Les dépenses de 1948
pour l'installation des écluses, éclusiers,
etc., sont comprises dans le budget de 1948
des services intéressés.

Il faut noter que les dépenses de 1948
pour l'installation des écluses, éclusiers,
etc., sont comprises dans le budget de 1948
des services intéressés.

PARIS, den 4 Dezember 1942

An die
S.N.C.F. - Région Nord - Paris

NORD - TRANSPORT	
Service Central	
PT 1943	
Rép. L. S.	Pièce
N° 250	15

Betr.: Schaffung eines schienengleichen Überweges
in Bahnhof St-Ouen-les-Docks

Die Zufahren zu einer Wehrmachtsdienststelle im Bahnhof St-Ouen-les-Docks haben einen solchen Umfang angenommen, daß die an den Hallen entlangführende Sackgasse dauernd verstopft ist. Es muß daher eine Möglichkeit geschaffen werden, die Fahrzeuge auf der anderen Seite der Gleise zurückzuleiten. Zu diesem Zwecke ist es notwendig, an der im Plan gekennzeichneten Stelle einen schienengleichen Überweg anzulegen. Da die glatte Abwicklung des Verkehrs auf der Straße im Interesse der S.N.C.F. und Wehrmacht liegt, wäre die Wehrmachtsdienststelle gegebenenfalls bereit, einen Teil der Kosten für den Überweg zu tragen. Wir bitten um Stellungnahme zur Kostenfrage, um Angabe der aufkommenden Kosten und um sofortige Veranlassung der Bauausführung.

Anlage: 1 Lageplan

(s) Harreuther

E.B.D. Paris-Nord

41 T.2.Jwü

TRADUCTION
(LPN 22.177)

PARIS, le 4/12/1942

A la S.N.C.F. - Région du Nord - Paris

Objet: Installation d'un passage en gare de St-Ouen-les-Docks

Les arrivages destinés à un service de la Wehrmacht de St-Ouen-les-Docks ont pris une telle extension que l'impasse longeant la halle est continuellement embouteillée. Il est donc indispensable de pouvoir faire passer les véhicules de l'autre côté des voies. A cet effet, un passage devra être installé au niveau des rails, à l'emplacement indiqué sur le plan. Il est de l'intérêt de la S.N.C.F. et de la Wehrmacht que le trafic s'effectue régulièrement dans cette impasse; le Service de la Wehrmacht serait donc disposé, le cas échéant, à supporter une partie des frais nécessités par ce passage. Nous vous prions donc de prendre position à ce sujet, de nous indiquer le montant des dépenses et de faire exécuter immédiatement les travaux.

Dest. Région Nord (Etudes EX.)
Région Nord (V.B.)
Monsieur CARTIER
Archives.

(s) Harreuther

Eisenbahnbetriebsdirektion
Paris-Nord
41 T.2.Iwu

Paris, den 29.6.43

ANNEXE

NORD - CENTRAL	
Ser. central	
ET 1943	
Rép. L. S.	Pièces
N° 280	15

An die
S.N.C.F. - Région Nord

Betr.: Schienengleicher Überweg für die Dienststelle Feldpost Nr. 03 069 D.T.

Zul. Rechnung wird noch einmal zur Prüfung übersandt.
Die SNCF fordert hierin für die Lieferung von 64 m altbr. Schienen 4.300,8 franc U.t. ist die Lieferung der Schienen nicht in Rechnung zu stellen. Die Schienen können Eigentum der SNCF bleiben. Es bleibt der SNCF freigestellt, später, nachdem von deutscher Seite keine Interessen mehr an der Überfahrt bestehen, die Überfahrt ~~bestehen, die Überfahrt~~ für den öffentlichen Verkehr zu belassen, oder wieder aufzuheben um die Schienen zurückzugewinnen.

(s) Harreuther

E.B.D. PARIS-NORD
41 T.2. Iwu

TRANSDUCTION
(LPN 22.177)

PARIS, le 29/6/1943

A la Région du Nord
de la S.N.C.F.

PARIS

Objet: Etablissement d'une chaussée pavée pour le service Feldpost Nr.03069 D T

Nous vous renvoyons la facture ci-jointe pour examen.

La S.N.C.F. y réclame 4.300,8 fr. pour la fourniture de 64^m de rails usagés. A notre avis la livraison de rails ne doit pas figurer sur la facture. Ce matériel reste propriété de la S.N.C.F. Plus tard, lorsque le service allemand ne sera plus intéressé par ce passage, la S.N.C.F. sera libre de le maintenir pour le trafic commercial ou de le supprimer pour récupérer les rails.

(s) Harreuther

Dest.: Région Nord (V.D.N. g°)
Monsieur Cartier
Archives

Eisenbahnbetriebsdirektion
Paris-Nord
41 T.2. Jwü

ANNEXE

Paris, den 3. Februar 1943

NORD	IX
SOMME	
PT 1943	
Rép ^e L. S.	1000
N° 280	15

An die
Région Nord der S.N.C.F.
Paris

Betr.: Schaffung eines schienengleichen Überweges im Bahnhof St-Ouen-les-Decks.

Bezug : Schreiben E.B.D. 41 T.2 Jwü vom 4.12.42
" Reg. Nord vom 5.1.43 (Bareg. Nr. 22 177)

Wir bestätigen hiermit, dass die Wehrmachtsdienststelle die bei der Schaffung des schienengleichen Überwegs entstehenden Kosten in Höhe von etwa 20.000^{fr} übernehmen wird. Materialgutscheine können aber nicht bereitgestellt werden, weil ein schienengleicher Überweg ohne kontingentierte Baustoffe herstellbar ist.

Wir bitten nunmehr die Arbeiten sofort aufzunehmen und schnellstens durchzuführen.

E.B.D. PARIS-NORD
41 T.2. Jwü

PARIS, le 3/2/1943

TRADUCTION
(L.P.N. 22.177)

Objet: Installation d'un passage en gare de St-Ouen-les-Decks.

Lettre E.B.D. 41 T.2.Jwü du 4/12/1942. Lettre Région Nord du 5/1/1943.

Nous vous confirmons par la présente que le service de la Wehrmacht prendra à sa charge les dépenses nécessitées par l'installation du passage et qui s'élèvent à environ 20.000^{fr}. Cependant, il ne peut pas être fourni de bous-matière, ce passage pouvant être réalisé sans matériaux de construction contingentés.

Nous vous prions d'entreprendre immédiatement les travaux et de les exécuter rapidement.

(s) Schönsauer

Dest. Région Nord (EX.N.o/g)
M. Cartier
Archives

1^{er} ARRONDISSEMENT - El P₁ 60553

ANNEXE

Décompte-solde

Dett E.B.D. PARIS-NORD

à la Société Nationale des Chemins de Fer Français.

pour ce qui suit:

NORD — TRAVAUX	
Service Central	
SEPT 1943	
Rep ^m L. S.	Pièce
N° 280	15

St-OUEN-les-DOCKS

Etablissement d'une chaussée pavée
à la traversée des voies 17, 18 et 19

1943	<u>Entreprises</u>				
Mars	Travaux de voie	pour	9.322,-		
	Travaux de terrassement, maçonnerie et pavage		17.110,-		
					26.432,-
	<u>Fournitures</u>				
	Rails 30 ^k	64 ^m	67,2	4.300,8	
	Tirafende 22	130	0,9	117,-	
					4.417,8
	<u>Transports</u>				
	Rails			132,2	
	Tirafende			2,6	
					134,8
					30.984,6
					=====
				Arrondi à:	30.985
					=====

Le présent décompte s'élevant à la somme de TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT CINQ Francs, certifié conforme aux écritures de la S.N.C.F. (Région du Nord) par le Chef de la Subdivision de la Comptabilité.

Paris, le 18 Mai 1943

(a) ROUSSEL

ANNEXE

NORD - TRAVAIL	
Service Central	
1943	
REC - L. S.	PIECES
N° 280	11

Die Eisenbahnbetriebsdirektion Paris-Nord

schuldet der S.N.C.F. für Folgendes:

St-Ouen-les-Deeks

Bau einer gepflasterten Strasse
beim Übergang über die Gleise
17, 18 und 19

1943
Mars

Unternehmen

Gleisarbeiten	für 9.322	
Erd-, Maurer- und Pflasterarbeiten	17.110	
		26.432

Lieferungen

Schienen 30 K	64 ^m 67,2	4.300,8	
Schwellenschrauben	130 0,9	117.-	
			4.417,8

Transportkosten

Schienen	132,2	
Schwellenschrauben	2,6	
		134,8

30.984,6

abgerundet auf 30.985

Verliegende Rechnung, in Höhe von dreissig tausend neun hundert fünf und achtzig Franken, bescheinigt, den Unterlegen der S.N.C.F. (Nord-Région) entsprechend, der Chef der Subdivision de la Comptabilité.

Paris, den 18. Mai 1943
gez/ ROUSSEL

UAB Paris-Nord

A6 - Jwü

Soll ich richtig:

Festgestellt:

Copie à Monsieur de VILLELE avec un
exemplaire du mémoire.
Copie à la Délégation Technique auprès
de l'E.B.D. Paris-Nord avec un exemplaire
du mémoire.
Copie à Monsieur ROUSSEL.

PARIS, le 31 DEC. 1943 1943.

fx
MINUTE

NORD - TRAVAUX Service Central	
31 DEC 1943	
Rép. L. S.	Pièce
N° 260	16

V.B./N ge (M)

St-Ouen

Révision et remise
en état d'un meuble
téléphonique E.L. à
30 directions du
type L.N.T.

E.P. 60625
I I

*St-Ouen les Ochs
Divers
Travaux exécutés pour
les besoins de
l'autorité allemande*

NOTE

RESEAU DE TRAVAUX DE LA DIRECTION

PARIS-NORD

Comme suite à la lettre E.B.D. PARIS-NORD 41 T.B ktr 40 Sft
(Nachrichtengeräte) du 20 Mai dernier, veuillez trouver, ci-joint en
triple exemplaire, le mémoire, s'élevant à la somme de 11.720 frs, des
dépenses faites par notre Région pour la réalisation des travaux visés
en marge.

Nous vous serions obligés de vouloir bien, après examen,
faire régler la somme susvisée par virement, soit au compte N° D. 166
S.N.C.F. à la Banque de France à Paris, soit au compte chèques postaux
Paris 559-90.

RL H A

CLASSER

*3
6
1
9*